



# AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

[www.rebenacq.com](http://www.rebenacq.com)

**JANVIER 2020**



## Bonne et heureuse année 2020 !



### Vœux du Maire

Le dimanche 26 janvier, Monsieur le Maire présentera ses vœux pour la nouvelle année à l'ensemble des Rébenacquoises et des Rébenacquois.

Vous êtes tous conviés à 11h à la salle du bas de la mairie, pour un apéritif offert par la municipalité.

Ce sera également l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants de la commune.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment et rencontrer les nouveaux Rébenacquois.

### Recensement à Rébenacq : du 16 janvier au 15 février 2020

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

C'est utile, simple et sûr. Nécessaire, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Pas besoin de vous déplacer, Madame Patricia Pairault ou Monsieur Michel Hoffbeck, recrutés en qualité d'agent recenseur par la mairie, se présenteront chez vous, munis de leur carte officielle.

Ils vous remettront un identifiant pour vous faire recenser par internet ou si vous préférez un questionnaire papier afin de compléter les informations concernant votre logement et les personnes qui y résident.

- Les questionnaires papier doivent être remplis lisiblement, l'agent recenseur peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.
- Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site ci-dessous:

**[www.le-recensement-et-moi.fr/](http://www.le-recensement-et-moi.fr/)**

Un ordinateur sera mis à disposition des habitants en mairie pour se recenser.

Vos informations personnelles sont protégées, seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ceux-ci ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

► Pour plus d'informations, consultez le site internet :

**[www.le-recensement-et-moi.fr/](http://www.le-recensement-et-moi.fr/)**

## Joies et peines de l'année 2019

### Ils nous ont quittés :

- WELFERT Ursule, Marie, Ida
- CORREIA VAZ REBELO Maria, Gracinda
- POURÉ Juliette, Amélie
- VERCAMER Bruno, Charles, Gilles
- PILARSKI Elisa
- DELAS Josette

### Les nouveaux Rébénacquois :

- TOULOU Baptiste
- DELAROCHE Hayden, Gilles, Dominique
- VALDES Arthur
- LABASTARDE Timéo
- PAIRAULT Louise, Olga, Patricia, Arlette
- ROSSIGNOL Adonie
- TOUZILLIER Romane, Xaverine, Corinne

### Ils se sont unis :

#### • Mariage :

- RICHARD François, Michel, Jacky et MORTIER Carine, Christiane
- POULAIN-CAZAJOUS Gaele, Marie et PRUNNOT Kevin, Nicolas, Yvan
- RAMIREZ SEGURA Maria et MARTIN Christophe, André, Jean
- FRAYARD Sarah et EUILLET Sylvie, Marie

#### • PACS :

- PAIRAULT Anthony, Jean, Roger et DA COSTA Sophie
- CATALAA Guillaume, Pierre, Robert et GALARZA Sophie

## Anniversaires de nos aînés

Ce mois-ci nous avons fêté l'anniversaire de Mme Gracieuse Urban (photo) et de M. Roger Cuilheilhe.



### Objets trouvés

- un sac de piscine
- une paire de lunette

### Prochain Conseil municipal

Vendredi 24 janvier à  
20 h 30

### Ramassage des ordures

Déchets ménagers :  
tous les vendredis.



Tri sélectif :  
vendredis 17 et 31 janvier.

## Élections municipales :

- Les Élections municipales 2020 se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.

Pour rappel, Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année.

Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription.

Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du **7 février 2020**. Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).

- Vote par procuration

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne, inscrite sur les listes électorales de la même commune, qui vote à sa place.

Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt.

L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire soit par internet ou soit par papier disponible à la gendarmerie, à la police ou au tribunal.

Et il doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes (commissariat, police, tribunal) avec un justificatif d'identité pour faire enregistrer sa procuration.

## La passe du foot :

## Soirée Karaoké - Samedi 25 janvier

Suite a l'annonce dans le numéro d'Amassa du mois de décembre, voici le programme de la soirée karaoké organisée par le foot le samedi 25 janvier.

Le repas prévu sera un couscous, vin, café et dessert compris. Et cela pour 15 € (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)

Arrivée à partir de 19h le premier apéritif vous sera offert, s'en suivra le repas. À la fin de celui-ci vous pourrez pousser la chansonnette avec un karaoké!

Si vous souhaitez passer une bonne soirée dans la joie et la bonne humeur n'hésitez pas, les réservations se font jusqu'au 19 janvier dernier délai auprès de:

Florent MAHOUME : 06.26.61.01.43

Anthony PAIRAULT: 06.76.09.44.01

Jean-Louis SERRALHEIRO: 06.78.89.41.04

On vous attend nombreux pour passer une très agréable soirée

### Marché de Noël :

La 11ème édition du marché de Noël du village a encore connu un franc succès cette année !

Les artisans ont pu faire connaître leurs produits et les stands au profit des enfants de l'école ont également fait bonne recette.

Merci de votre participation !



### Téléthon 2019 :



C'est par un après-midi printanier que nous avons participé à la randonnée du téléthon.

Grâce à l'équipe des marcheuses les deux groupes de randonneurs se sont retrouvés salle de la mairie pour partager un chocolat chaud et quelques friandises.

La collecte des dons et la vente de quelques peluches ont permis de récolter 315€ pour l'AFM TELETHON.

Merci à tous pour votre implication.

Carivenc Christian

### Goûter de Noël :



Le cirque s'est invité au goûter de Noël du village cette année.

La troupe familiale a émerveillé petits et grands, qui se sont par la suite réunis autour d'un bon chocolat chaud et d'un morceau de galette.



Le Père Noël a fait un détour par le village pour offrir aux enfants friandises et petits cadeaux.